Assemblée Générale ordinaire annuelle

Procès-verbal de délibération

Participants / Diffusion

M Sébastien KAFI	La Direction du groupe ARTELIA
Mme Carine GUIDALI	M. Alain BENTEJAC
Mme Cécile ESTOURNET	M. Jacques GAILLARD
M. Pierre GENEBRE	M. Benoît CLOCHERET
M. Rolland RUSSIER	
M. Julien RIEDBERGER	Les Directeurs Généraux de chaque secteur du groupe ARTELIA
Mme Jeanne DE ROECK	
M. Wandrille BOIVIN	Les secrétaires des CE du groupe ARTELIA
M. Marc LIMOUSE	Les membres de la COS
M. Dominique ZIEGLER	
Mme Isabelle CHARPENEL	Les membres de l'association ARTEVOILE
Mme Valérie CHAINTREUIL	
M. Antoine FELDMANN	
Mme Laurie TIRADAS	
Mme Laurène CHOFFRUT	
Mme Delphine LE GALL	
Philippe DOLLEANS	
Ghislain GOULARD	

ARTEVOILE

Association Loi de 1901 – 2, avenue François Mitterrand 93210 LA PLAINE SAINT-DENIS

15 janvier 2020

JDK

Assemblée Générale ordinaire annuelle

PV de délibération

Objet

Le 15 janvier 2020 à 18 heures, l'Association ARTEVOILE s'est réunie à Daumesnil en salle GRENOBLE, en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle sur convocation faite par le Bureau par invitation par courriel à tous les membres de ARTEVOILE, la direction d'ARTELIA et membres des CE ARTELIA et à l'ensemble des collaborateurs d'ARTELIA sur l'intranet.

La séance est déclarée ouverte à 18 heures sous la présidence de Sébastien KAFI.

Le Président rappelle à l'Assemblée l'ordre du jour suivant, sur lequel elle est appelée à délibérer :

- Rapport d'activité 2019
- Approbation des comptes 2019,
- Quitus au Bureau,
- Renouvellement des membres du Bureau,
- Changement de siège social
- Cotisation à l'association
- Participation de la COS
- Sorties et budget 2020
- Problématiques vécues par l'association

Diverses observations sont échangées puis, personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

1. Première résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, après avoir entendu la lecture du compte de résultat et du bilan des comptes pour l'exercice clos le 31 Décembre 2019, approuve le bilan et les comptes dudit exercice dans toutes les parties et donne au Bureau quitus de l'exercice de leur mandat pour l'exercice considéré.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2. Deuxième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle constate l'expiration du mandat de tous les membres du Bureau.

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle accepte la démission de tous les Membres du Bureau sortant.

Les nouveaux membres sont nommés pour une période d'un an qui expirera le jour de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Sont élus :

- **Président** : Sébastien KAFI
- **Vice-président d'honneur**: Rolland RUSSIER,
- **Vice-présidente** : Carine GUIDALI
- **Secrétaire** : Jeanne DE ROECK
- **Trésorière :** Cécile ESTOURNET
- **Vice-Secrétaire** : Antoine FELDMANN
- **Vice-Trésorière :** Pierre GENEBRE
- **Organisation Croisières** : Ghislain GOULARD, Laurie TIRADAS
- **Organisation week-end régate :** Wandrille BOIVIN
- **Organisation BATICUP :** Julien RIEDBERGER

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Sébastien KAFI, Rolland RUSSIER, Carine GUIDALI, Jeanne DE ROECK, Cécile ESTOURNET, Antoine FELDMANN, Pierre GENEBRE, Ghislain GOULARD, Laurie TIRADAS, Wandrille BOIVIN, Julien RIEDBERGER déclarent accepter les fonctions qui viennent de leur être confiées.

3. Troisième résolution

Le changement de siège social de l'association est adopté à l'unanimité.

La nouvelle adresse de l'association Artevoile est dorénavant :

16 rue Simone Veil

93 400 SAINT OUEN

4. Quatrième résolution

La remise en place des frais de cotisation à l'association est adoptée à l'unanimité, à hauteur de 10€ par an et par participant.

5. Cinquième résolution

Pour la saison 2020 l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle propose d'organiser les sorties suivantes :

- Une croisière de 8 jours en juin 2020 en Croatie
- 5 week-ends de découverte et d'entrainement régates, 3 sorties au printemps et 2 sorties en hiver
- La Coupe de l'Ile de France à la Mer au mois de mars 2020
- La Baticup Atlantique au mois de juin 2020 ainsi que 2 week-ends d'entrainements spécifiques

- Un week-end Char à Voile
- Une croisière de 8 jours en octobre 2020 en Grèce
- L'organisation de formations : manœuvres, navigation niveau 1&2, CRR, Sécurité

Pour les sorties dont la durée excède le week-end, les participants sont tenus de poser un ou plusieurs jours de congés, y compris pour les régates.

Concernant le WE formation de manœuvre, en contrepartie de l'engagement moral d'être skipper ou second sur des prochaines sorties Artevoile, l'association prendra en charge 50% du coût ce we à due concurrence de 1978,50€.

1. Questions diverses

Plusieurs actions, initiées pour certaines en 2019, sont à entreprendre ou poursuivre au cours de l'année 2020 :

- L'intégration des collaborateurs d'Auxitec, de MOE et des agences européennes d'Artelia dans les croisières afin qu'Artevoile soit un vecteur d'intégration. Il est proposé de mettre en place des indicateurs pour l'année 2020 : provenance des participants en termes de BU, géographique, etc. Une présentation d'Artevoile en anglais est à transmettre à la Direction Générale pour échanger avec les nouvelles agences du groupe Artelia.
- L'amélioration de la communication de l'association, en particulier pour renouveler et mettre en avant de nouveaux chefs de bord,
- Monter en compétence en développant les formations
- L'amélioration des process de qualité de l'association, en particulier vis-à-vis du règlement général sur la protection des données. Il est convenu en séance de prendre en compte le retour des juristes d'Artelia et d'appliquer les process des CROS.
- Les relations avec les CROS : L'évolution de participation des COS sont présentés en séance.
- La diversification des activités :
    - Char à voile pour 2020
    - Organisation de week-ends dans la Manche ou côte Atlantique
    - Départ du Vendée Globe

  Ces activités sont les bienvenues : vérifier les coûts (support des coûts par les participants) et l'organisation.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20 heures 30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui après lecture, a été signé par les membres du Bureau.

Le Président, **La Vice-présidente,**

La Trésorière,

La Secrétaire,

ANNEXE : Budget 2020

ARTEVOILE

BUDGET 2020

Dépenses		Recettes	
		Solde au 31/12/19	14 896,24
Association		Association	
Frais d'AG, frais de bureaux, frais bancaires, frais de fonctionnement, achat matériel	200,00	Subvention forfaitaire COS 2020	3 000,00
Assurance responsabilité civile	1 382,22	Cotisations adhérents (10€/an)	650,00
Assurance rapatriement	1 945,81	Subvention DG pour assurance RC	1 300,00
Participation entrainement skipper	1 978,50		
Croisière Croatie		Croisière Croatie	
Avion	7 444,00	Participation Equipiers (27 pers)	15 203,00
3 bateaux et taxe	11 079,00	Participation COS	4 320,00
divers	1 000,00		
Croisière Grèce septembre		Croisière Grèce septembre	
3 bateaux	8 200,00	Participation Equipiers (24 pers)	11 160,00
Avion + transfert	6 800,00	Participation COS	3 840,00
BATICUP		BATICUP	
baticup et entrainement spécifique	10 915,00	Subvention DG	8 700,00
		Participation Equipiers	2 215,00
Formation Skippers		Formation Skippers	
train + location bateau	2 983,50	Participation Equipiers	1 925,00
caisse de bord + carburant	920		
Char à voile		Char à voile	
1 WE char à voile	2 655,00	participation équipiers (15 pers)	2 655,00
Report pour activités fin 2020	12 361,21		
TOTAL	**69 864,24**	**TOTAL**	**69 864,24**